

Noyade d'une mineure de 6 ans à Franceville

Les vacances chez la tante qui virent au drame

N.O.
Franceville/Gabon

UNE fillette de six ans, Alicia Ognagoyika, alias Gégé, élève en première année à l'école publique B d'Akiéni, a trouvé la mort à la suite d'une noyade dans la rivière Mpassa, le samedi 26 décembre 2015, en fin d'après-midi. Après plusieurs recherches infructueuses menées par les sapeurs-pompiers et la gendarmerie nautique, dimanche et lundi derniers en matinée, c'est finalement en début d'après-midi de ce même lundi que le corps a été retrouvé près de l'embouchure de l'Ogooué, dans un état de putréfaction avancée, par un membre de la famille, "spécialisé" dans le domaine de la recherche des victimes de noyade. Alicia était arrivée à Franceville, le vendredi 25 décembre 2015, en



Photo : N. O.

La dépouille de la petite Alicia Ognagoyika repêchée des eaux de la Mpassa...

provenance d'Akiéni, chef-lieu du département de Lékoni-Lekori, où elle réside avec sa mère, pour y passer les fêtes de fin d'année chez sa tante, Germaine Obié, la cadette de sa mère, domiciliée au quartier Ombélé, dans le 2e arrondissement. Mais samedi dans l'après-midi, en l'absence de la tante qui se trouve au marché, l'infortunée et ses jeunes cousins décident de se rendre à la Mpassa, en face de l'école publique

d'Ombélé, pour faire de la lessive. D'après sa tante, alors que la plus grande est occupée à laver le linge, elle est surprise de constater que Gégé est en train de se noyer dans la rivière. La scène se passe devant les autres gamins du même âge qu'elle, impuissants. Ceux-ci ont tout de même le réflexe de courir en direction du domicile familial pour alerter les parents. Malheureusement, il est 18 heures 30. A cette



Photo : N. O.

... en présence de quelques membres de la famille.

heure-là, dans le sud-est du Gabon, la nuit est déjà tombée. Aussi, parents et sapeurs-pompiers ne peuvent-ils entreprendre les recherches immédiatement. C'est donc le dimanche 27 décembre que lesdites recherches sont enclenchées. Elle durent jusqu'à lundi en matinée, sans aucun résultat. En début d'après-midi de ce même lundi 28 décembre, l'oncle de la petite Alicia, John

Marie-Brunel Obila, connu pour son talent dans le repêchage des victimes de noyade, s'invite au groupe de "chercheurs", à bord d'une pirogue. Ainsi, après avoir effectué plusieurs tours vers l'amont de la Mpassa, sans résultat, il décide de rentrer. Mais c'est à son retour, à environ cinq mètres de l'embouchure de l'Ogooué, qu'il est attiré par une forte odeur qui se dégage derrière lui. « En regardant de près, j'ai vu le

corps sans vie de ma nièce. Je l'ai trouvé un bras et un pied accrochés à deux troncs d'arbre, et je l'ai ramené sur la terre ferme », a-t-il témoigné. A l'annonce de la nouvelle, le débarcadère de Kiki, qui jouxte Potos et où a été ramené le corps, est pris d'assaut par une foule de badauds consternés. La police du 2e arrondissement et les agents du feu ne peuvent que constater la mort par noyade de la fillette dont le corps, dans un état de putréfaction, est pris en charge par une maison de pompes funèbres. La famille, mais davantage sa génitrice qui entretemps a rallié Franceville pour la circonstance, est inconsolable. De même que sa sœur Germaine Obié, qui accueillait sa nièce pour passer les fêtes avec elle et les autres enfants, se trouve en état de choc.

Lutte contre le braconnage

28 pointes d'ivoire saisies dans le parc national de Minkebé

ANS
Oyem/Gabon

DANS le cadre de la lutte contre le grand braconnage sur les espèces protégées, une patrouille conjointe de l'Agence nationale des parcs nationaux et des Forces de défense est tombée récemment sur un camp de braconniers. La particularité de ces derniers est

qu'ils se livraient à l'abattage des espèces interdites de chasse dans le parc national de Minkebe. Les individus composant cette bande, au nombre de sept, sont tous de nationalité camerounaise. Parmi eux, un certain Jean Claude Aboule Minkoume, 44 ans, chasseur de la tribu baka. L'opération s'est également solidaire par la saisie d'une

arme de chasse 458 et d'une cargaison de 28 pointes d'ivoire. Le point de départ de ces chasseurs sans scrupules serait Mebane (Yene), leur village situé à quelques encablures de la frontière camerounaise. Entrés sur le territoire gabonais, Ils prennent leur quartier dans le parc national de Minkebe, avec un arsenal impressionnant pour une

partie de chasse de plusieurs jours. Et malheureusement pour eux, un dimanche en plein jour, ils sont surpris par la patrouille dans un campement préalablement installé par leurs soins. Leur sport favori, l'abattage des éléphants, une espèce intégralement protégée dans notre pays. Mais à la vue des militaires, six membres du

groupe réussissent à prendre la fuite. Seul Jean-Claude Aboule Minkoume sera rattrapé. En sa possession, la carabine 458 destinée à l'abattage d'éléphants. Lors d'une fouille minutieuse effectuée dans le fameux camp, les agents trouvent également une cargaison de 28 pointes d'ivoire, correspondant à 14 pachydermes! Le traquant présumé a été

acheminé sur Oyem, sous bonne escorte, pour être présenté devant le procureur de la République. Aboule Minkoume est en effet poursuivi pour abattage d'espèces intégralement protégées, détention illégale de pointes d'ivoire et défaut de carte de séjour. Il a donc été placé en détention à la maison d'arrêt d'Oyem.



Photo : Alexis NDONG SIMA

Jean Claude Aboule Minkoume et le reste de sa bande, en fuite, auraient abattu l'équivalent de 14 éléphants.

CAPSAMBA!

vos fidélités sont récompensées.

Du 02 Décembre 2015 au 31 Mars 2016

* Offre promotionnelle sur vos contrats Auto, Habitation, Individuelle accident et Multirisque professionnelle

TOMBOLA avec de nombreux lots
(billets d'avion, ordinateurs portables, tablettes...)

Depuis près de 40 ans nous accompagnons nos clients pour qu'ils puissent vivre et entreprendre avec sérénité.

Notre ambition étant d'être l'assureur préféré de nos clients, nous organisons comme à l'accoutumée, du **02 Décembre 2015 au 31 Mars 2016**, dans tous nos espaces conseils (Siège, Avorbam, Port-Gentil), la campagne « **CAPSAMBA** » destinée à récompenser la fidélité de nos clients.

En effet, avec **AXA Gabon** venez souscrire vos contrats d'assurance Automobile, Habitation, Individuelle Accidents, Multirisque professionnelle et profitez également de 2 packages composés d'un panel de garanties de protection à moindre coût :

- Package « **Confort** » : Automobile + Habitation + Individuelle Accident
→ à partir de 200 000 FCFA
- Package « **Sécurité** » : Pick up + Individuelle Accident
→ remise de 25% sur le contrat automobile

Avec **CAPSAMBA**, bénéficiez d'avantages tarifaires ainsi que de tickets tombola avec de nombreux lots : **billets d'avion (LBV-PARIS-LBV/LBV-DUBAI-LBV)**, **week-end sur un site touristique**, soins dans un institut de beauté...

axa-assurances@axa.ga

AXA ASSURANCES - 1000, Boulevard de l'Indépendance - BP 2000 - Libreville - Gabon

© 2015 AXA ASSURANCES - Tous droits réservés. Toute réimpression est formellement interdite.

AXA ASSURANCES - 1000, Boulevard de l'Indépendance - BP 2000 - Libreville - Gabon

réinventons / notre métier